Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212203657-20251201-2025_10_04-DE

COMMUNE DE TREMARGAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 2025

Nombre de conseillers	
En exercice	**08**
Présents	**05**
Votants	**07**

Date de la convocation :
24 novembre 2025

Secrétaire de séance :
Madame Audrey COUTÉ

Le **premier jour de décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures et dix minutes**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trémargat se sont réunis, sur convocation de Monsieur François SALLIOU, Maire, en salle du Conseil Municipal à la Mairie de Trémargat.

ETAIENT PRÉSENTS : Monsieur François SALLIOU, Madame Nadine HAMON, Madame Audrey COUTÉ, Monsieur François JEGOU, Monsieur Antoine MARIN.

ETAIENT REPRÉSENTÉS : Madame Agnès CASSIN (pouvoir à Monsieur Antoine MARIN), Madame Catherine ROUXEL (pouvoir à Madame Nadine HAMON).

ETAIENT ABSENTS : Monsieur Éric BREHIN

DÉLIBÉRATION N°2025_10_04
DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET
HONORAIRES DE LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la délibération D2025_09_05 validant le devis du Cabinet d'architecture Patine Office et de ses cotraitants pour la rénovation du presbytère, il est nécessaire d'engager budgétairement la dépense d'investissement liée aux honoraires des architectes et de ses cotraitants.

Considérant que le budget 2025 a été voté en suréquilibre à la section d'investissement, et que les dépenses nécessaires n'ont pas été prévues, il convient de modifier le budget communal.

SECTION	COMPTE	OPÉRATION	DÉPENSE
INVESTISSEMENT	231	71	+ 43 020,00€

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212203657-20251201-2025_10_04-DE

APPROUVE la décision modificativen°1 au budget ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces administratives et comptable s'y rapportant.

Le secrétaire de séance	Le président de séance
Madame Audrey COUTÉ	François SALLIOU
Conseillère municipale	Maire

